

Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 10

Votants: 10

Séance du 1er avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le premier avril l'assemblée régulièrement convoquée le 01 avril 2022, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Michel COMBES, Geneviève RIPOLL, Thierry BERTHOMIEU, Yves VAISSETTE, Robert FRIOL, Lionel PARENT, Mireille CABURET, Théo CORDEIRO, Andrée FARREN, Margaux OLLIER

Représentés:

Excuses: Marie-José GREZES

Absents:

Secrétaire de séance: Geneviève RIPOLL

Objet: VOTE DU CA COMMUNE 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de COMBES Michel délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le compte de gestion 2021 dressé par le comptable,

Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		122 573.00		26 695.93		149 268.93
Opérations de l'exercice	74 557.56	97 276.10	84 917.83	47 718.94		
TOTAUX	74 557.56	219 849.10	84 917.83	74 414.87		134 788.58
Résultat de clôture		145 291.54	10 502.96			134 788.58
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement:

10 502.96	au compte 001 (déficit d'investissement reporté)
134 788.58	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Objet: Vote taux 2022

Pour 2022, il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, propose de voter pour l'année 2022, les taux ci-après :

- Foncier bâti : 28.90%
- Foncier non bâti : 27.17%

Objet: Budget Primitif 2022

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune de Fozières,

Le Conseil Municipal délibère et décide d'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	87 150.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	25 350.00
014	Atténuations de produits	3 000.00
65	Autres charges de gestion courante	32 900.00
67	Charges exceptionnelles	816.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	500.00
022	Dépenses imprévues	4600.00
042	Opération ordre (PLUI amortissement)	184.00
023	Virement à la section d'investissement	85 000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		239 500.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	9 411.42
70	Produits des services, du domaine, vente	800.00
73	Impôts et taxes	55 000.00
74	Dotations et participations	34 000.00
75	Autres produits de gestion courante	5 500.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	134 788.58
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		239 500.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° investissement	10 502.96
21	Travaux Equipement	145 984.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		156 486.96

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 502.96
10222-10223	Dotations (FCTVA-TLE)	5 800.00
138	Autres subventions invest. non transf.	55 000.00
040	Opération d'ordre (amortissement PLUI)	184.00
021	Virement de la section de fonctionnement	85 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		156 486.96

Questions diverses:

- Présentation de la gestion des forêts communales par Monsieur Thierry BERTHOMIEU, 2nd adjoint, suite à la réunion de l'ONF réunissant les communes de Fozières, Saint-Etienne de Gourgas et Soubès.

- Installation du camion à pizzas près de la salle de l'Aire tous les samedis de 17h00 à 21h00

-Une habitante demande l'autorisation de réaliser un espace de stationnement entre son habitation et le chemin communal du Riviéral. Accord de principe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

